

ANOCR47

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU du 27/03/2017

Présents

Président Lt-col Duploux,

trésorier ICETA Seguin

Président d'honneur Col Peyrard

Secrétaire Mme Marie-José Seguin

Animation Cdt Moureau, Cdt Marechal

La réunion est ouverte à 10h45

Avant propos

Le président le Lt-Col Duploux s'est rendu, sur invitation, à la journée de la gendarmerie, destinée aux élus et personnalités du département pour présenter les moyens de la Gendarmerie.

Le commandant de gendarmerie envisage d'organiser 3 journées de présentation par an.

Pour les autres journées de présentation, et plus généralement pour les manifestations auxquelles le président de l'ANOCR47 est empêché, il est envisagé qu'il délègue sa représentation à un autre membre du bureau ou du groupement.

Repas de juin

Pour des raisons de difficultés d'organisation et du coût de location de la salle de Sauvagnas (150€), il a été décidé d'organiser notre sortie de juin dans un restaurant.

Deux restaurants sont visés : le château Lacaze à Aiguillon en préférence 1 et le restaurant du midi à Beauville en préférence 2.

Les dates préférentielles pour l'ANOCR47 sont le jeudi 8 juin ou le mardi 13 juin.

La secrétaire prendra contact avec le Chateau Lacaze pour connaître ses disponibilités aux dates visées. Ce château nous sera entièrement dédié et possède un grand parking.

Si pas de disponibilités, le restaurant de Beauville sera choisi.

AG annuelle ANOCR47

Normalement cette AG, se tient tournante entre les 3 pôles du Lot et Garonne, Agen, Villeneuve-sur-lot et Marmande.

Cette année 2017 est le tour de Marmande.

Le président prendra contact avec notre camarade Le Colonel Patau pour connaître une éventuelle possibilité d'organiser notre AG sur Marmande.

La date limite d'option est fixée au 31 mars 2017.

Si difficultés, notre AG se déroulera à Serignac sur Garonne et le repas au colombier du Touron à Brax.

Les effectifs

42 membres sont à jour de leur cotisation.

8 sont encore manquants.

Site internet ANOCR47

Le trésorier prendra contact avec le Col Patau pour procéder à une organisation de la page du site la rendant aisée d'accès.

L'ordre du jour étant épuisé et sans question en suspend, la séance est levée à 12h00.